

# AGENCE NATIONALE POUR LA RENOVATION URBAINE



ARRETE N° 2024

Portant délégation de signature

Le Préfet de La Réunion  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Représentant local de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

VU le décret n° 2004-123 du 9 février 2004 modifié relatif à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

VU la convention modifiée du 12 décembre 2014 entre l'Etat et l'ANRU relative au programme d'investissements d'avenir (action : « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain »),

VU le règlement général et financier en vigueur relatif à l'action « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain », axe 1 « Viser la très haute performance et l'innovation environnementale pour le renouvellement urbain »

Vu le décret du 29 mai 2019 nommant **M. Jacques BILLANT** préfet de la région Réunion ;

Vu la délégation de pouvoir du Directeur général de l'ANRU aux représentants locaux entrant en vigueur au 01/01/2021 ;

Vu le décret du 20 novembre 2020 portant nomination de la sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion, **Mme Camille DAGORNE** ;

Vu l'arrêté du 26 février 2020 portant nomination de **M. Philippe GRAMMONT**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion à compter du 15 mars 2020 ;

Vu les décisions du directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine en date du 09 décembre 2020 et du 16 avril 2020 portant respectivement nomination de **Mme Camille DAGORNE**, Sous-Préfète, chargée de mission Cohésion sociale et jeunesse, et **M. Philippe GRAMMONT**, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion en qualité de délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine de La Réunion,

Vu l'arrêté du 20 septembre 2021 portant nomination de **Mme Séverine CATHALA**, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directrice adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021,

Vu l'arrêté du 20 septembre 2021 portant nomination de **M. Emmanuel BRAUN**, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion à compter du 18 octobre 2021,

Vu la décision de nomination de **M. Christian PRETOT**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef du service Habitat-Logement Social,

Vu la décision de nomination de **M. Michel HOREAU**, Ingénieur Divisionnaire des travaux publics de l'État, adjoint au chef de service Habitat-Logement Social,

### Article 1

Délégation de signature est donnée à **Mme Camille DAGORNE**, Sous-Préfète, Chargée de mission Cohésion sociale et Jeunesse, et **M. Philippe GRAMMONT**, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, en leur qualité de représentant local de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine à La Réunion, pour le programme d'investissement d'avenir (action : « Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain ») relatif aux projets de la région La Réunion, pour la phase de mise en œuvre (article 2.2 du Règlement général et financier)

Et

Sans limite de montant

Pour les actes suivants :

- Conventions attributives de subvention,

### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Camille DAGORNE** et **M. Philippe GRAMMONT**, délégation est donnée à **Mme Séverine CATHALA**, **M. Emmanuel BRAUN**, **M. Christian PRETOT** et **M. Michel HOAREAU**, aux fins de signer l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1.

### Article 3

Cette délégation sera applicable à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Une copie de cet arrêté est transmise à la direction financière de l'ANRU.

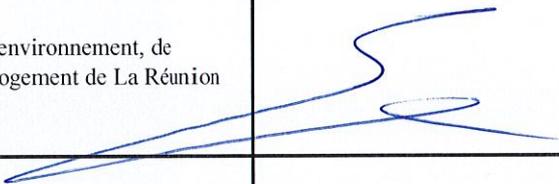
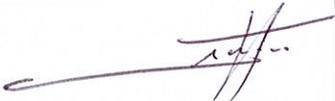
Fait à Saint-Denis, le 08 OCT 2021

Le Préfet de La Réunion,  
Délégué Territorial de l'ANRU

  
Jacques BILLANT

## ANNEXE 1

### Spécimen de signature

Nom	Prénom	Fonction	Signature
DAGORNE	Camille	Sous-préfète, chargée de mission Cohésion sociale et Jeunesse	
GRAMMONT	Philippe	Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion	
CATHALA	Séverine	Directrice adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion	
BRAUN	Emmnauel	Directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion	
PRETOT	Christian	Chef du service Habitat-Logement Social	
HOAREAU	Michel	Adjoint au chef de service Habitat-Logement Social	
LOMBARD	Karine	Responsable de l'unité ANRU	